ROUBAIX

Bureaux : 68, rue de la Gare (Tél. 361-17). — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

LA JOURNÉE DU DIMANCHE

Musées Wicars et des Beaux-Arts. — Ouverts de 10 à 13 heures.

Etablissements de Bains. — Ouverts de 8 à 11 heures.

Caisse d'Epargne. — Fermée.

Concert de carillon. — Audition de 11 h. 30 à midi.

Pharmaciens de garde. — Mlle Lenfant, 15, rue du Chemin de Fer ; M. Deroubaix, 108, rue de Lannoy.

Médecins de service. — MM. Van den Bosch, 216, rue Jouffroy, tél. 339.30 ; Picot, Grande Rue, 126, tél. 301.48.

UNE SEPTUAGÉNAIRE BLESSÉE PAR UNE AUTO

Vers 19 h., à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue Pierre de Roubaix, M. Robert Vendange, 40 ans, chauffeur, demeurant 3, rue de Charleroi à Saint-Quentin, pour éviter un cycliste, est monté sur le trottoir où l'auto a renversé Mme Dessaint, 70 ans, demeurant rue des Charpentiers, 5, cour Paulus. Blessée au cuir chevelu et contusionnée sur diverses parties du corps, la victime, après avoir reçu des soins sur place, a été reconduite à son domicile.

Enquête par M. Picot, commissaire du 5e arrondissement.

A LA BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL tous les bénéfices sont partagés entre tous les adhérents, au prorata de leur consommation.

23.600 familles ont la satisfaction d'avoir sur leur table une bière parfaite à son prix de revient. 027

UN DÉMENT

Le centre a été mis momentanément en émoi, hier soir. En effet, un nommé Louis Torck, né à Roubaix le 14 avril 1909, tisserand, sans domicile fixe, plusieurs fois condamné pour vagabondage et autres délits, ne trouva rien de mieux que de quitter ses vêtements qu'il abandonna sur la chaussée boulevard Gambetta. Après avoir parcouru cette artère, il s'engagea rue de Lannoy, puis rue de la Tuilerie. C'est alors que des passants intervinrent et firent entrer notre émule d'Adam dans une courée. Vêtu d'un pardessus il fut conduit au poste central de police où il tint des propos incohérents. Un docteur l'examina et délivra un bulletin d'admission à l'asile d'Esquermes.

LA BRADERIE DE LA RUE ÉDOUARD ANSELE A REMPORTÉ UN GROS SUCCÈS

A l'occasion du premier jour de la période des congés payés, l'actif Comité des Commerçants de l'ancienne rue des Longues-Haies avait décidé d'organiser une grande braderie qui se déroula durant toute la journée de samedi. Evaluer la foule qui défila devant les éventaires serait impossible, tant ce fut la bousculade.

Dès le matin, à partir de 8 h., un groupe de quelques tambours et clairons parcourut l'artère et, aux sons de pas redoublés, annonça l'ouverture de cette importante manifestation commerciale. Après ce réveil en fanfare, les musiciens se rendirent au domicile de M. Julien Tiberghien où ils donnèrent une aubade en reconnaissance des services rendus au sein du Comité des Commerçants de la rue Edouard Anseele et à l'Œuvre des Convalescents nécessieux de l'Hôpital « La Fraternité ». Cette visite se termina par la remise d'une gerbe à M. Tiberghien.

Après cette cérémonie, charmante par sa simplicité commencèrent les jeux dans tous les cafés et débits de boissons du quartier. Il y eut des heureux qui remporterent les gros lots, tandis que d'autres visiteurs surent largement profiter des réelles occasions qui leur étaient offertes par les marchands.

En résumé, excellente journée pour les riverains de la plus populeuse artère de notre ville.

Le paiement des congés dans le textile

UNE PROTESTATION DU SYNDICAT OUVRIER DE ROUBAIX

Le syndicat ouvrier textile de Roubaix nous communique :

» L'organisation de la place Fosse-aux-Chênes vient sans se soucier de la loi et des arrêts de la Cour de Cassation, de payer les congés en divisant les salaires gagnés dans l'année par 50.

» C'est ainsi que la plupart des ouvriers et ouvrières du Textile ont protesté de la remise de leur enveloppe, indiquant la somme qu'ils devaient toucher.

» Nous protestons énergiquement contre cette façon de faire qui est contraire à la loi et au bon sens. Nous demandons à tous les ouvriers de conserver précieusement l'enveloppe qui leur a été remise et ensuite de noter les semaines qui ont été chômées complètement, ainsi que les semaines de maladie de maternité et les périodes d'instruction militaire, en un mot toutes les semaines chômées complètement et qui auraient du être déduites du nombre diviseur.

» Nous dénonçons à l'opinion publique l'attitude du Consortium, qui vient de créer une grande effervescence dans le monde ouvrier et nous laissons à l'organisation patronale la responsabilité pleine et entière de ce qui pourrait s'en suivre.

» Pour notre part nous disons aux ouvriers que l'organisation syndicale fera tout ce qui est en son pouvoir pour faire respecter la loi. — Le Syndicat Textile de Roubaix. »

CONGÉS PAYÉS ...

4.000 ROUBAISIENS ONT DÉSERTÉ LEUR VILLE HIER

S'ouvrant officiellement le 1er août, la période des congés payés a commencé en fait samedi, grâce à la semaine des 40 heures.

C'est donc, hier, qu'a commencé l'exode des habitants qui vont déserter la grisaille du pavé roubaisien pour le sable fin de la plage, les horizons verdoyants de la campagne, le sol rocailleux des montagne... ou l'asphalte brûlant parisien.

Quatre mille personnes se sont embarquées samedi, munies de billets de famille ou de fin de semaine. Mais le grand départ est prévu pour lundi, car les billets populaires ne sont valables que pendant la période officielle des congés payés. On prévoit une grande affluence — 2.000 carnets ont été délivrés cette année, auxquels s'ajoutent les 4.000 de l'an dernier et qui sont valables 5 ans. Pour y faire face, on a notamment organisé le matin trois départs pour Paris... Les autres possesseurs des « billets Lagrange » se répartissent dans diverses directions, mais le littoral recevra naturellement un gros contingent...

CONCERT DE CARILLON

Programme de ce jour : « O Divin CUœur » ; « O Joseph » ; « Salut Reine des Cieux » ; « Le Freischütz » (Weber) ; « Faust » (Gounod) ; « Sur les Ailes de l'Amour » (X...) ; « Marches » (X.).

Un vœu de la Chambre de Commerce sur le prêt au Mariage

La Chambre de Commerce de Roubaix, au cours de sa dernière réunion, après avoir étudié la proposition de loi déposée par M. de Saint-Just, député, et un grand nombre de ses collègues, tendant à instituer le prêt au mariage, la Chambre de Commerce de Roubaix a adopté les conclusions et le vœu suivants :

« La Chambre de Commerce de Roubaix :

« estime que le prêt au mariage, de même que tout système d'aide matérielle à la famille, ne constitue que l'un des aspects de la solution au problème nataliste ;

« que la véritable solution de ce problème essentiel réside beaucoup plus haut :

« d'une part dans le domaine moral, elle exige un effort de propagande intense pour rendre aux Français le sens de leur devoir envers leur race, leur civilisation, leur patrie ;

« d'autre part et en même temps dans le domaine matériel, elle est liée au redressement de notre économie, au retour à la stabilité, à la sécurité à l'intérieur et aux frontières ; au retour à la confiance dans l'avenir ;

« enfin au point de vue humain, les dépenses envisagées seraient inutiles si, en contre-partie, les Pouvoirs Publics n'usaient pas énergiquement des moyens que leur donne la loi pour réprimer les pratiques abortives ;

« retenant, malgré la primauté de ces éléments et surtout de ceux d'ordre moral, l'utilité d'un appui matériel à la natalité et, dans cet esprit, la nécessité de donner aux parents les moyens de faire face à l'éducation de leurs enfants ;

« mais considérant que, dans l'état actuel de notre législation nataliste, le prêt au mariage semble moins utile et serait vraisemblablement moins efficace que le renforcement des primes à la natalité et la protection de la famille,

« craignant, d'autre part, les difficultés de remboursement des prêts ;

« demeurent dans la ligne de conduite traditionnelle de l'industrie et du commerce roubaisiens, pour favoriser la natalité,

« Emet le vœu que

« l'effort financier prévu pour la proposition de loi de M. de Saint-Just soit, dans les conditions de revenus qu'elle prévoit, utilisé de préférence :

« 1° A donner, à la naissance de chaque enfant, des primes de :

2.000 francs pour le premier

1.000 francs pour les suivants.

« 2° A augmenter sensiblement les allocations familiales à partir du troisième enfant.

« 3° A assurer des allocations familiales suffisantes aux indigents privés de salaires.

« Subsidiairement, elle demande une politique du logement sain et à bon marchés, comme indispensable à la formation de la famille ».

L'AGRÉMENT des CONGÉS PAYÉS

Peindre et tapisser soi-même, demandez-nous conseil — **Gros stock de PAPIER BALATUM, coupes à 9 fr. le m.** Livraison et pose partout - PEINTURE - VITRERIE

DEMAY Artisan - 78, rue de la Vigne — Téléphone 369.81 — 3505

Une heureuse intervention de M. Lebas, Député-Maire, en faveur des grévistes de chez Lemaire et Dillies

On sait que depuis bientôt 9 mois, plus de 1.200 ouvreirs de chez Lemaire et Dillies sont sans travail, les patrons ayant refusé d'appliquer la sentence surarbitrale prise par M. Cazes, président du Tribunal civil de Lille.

Ces jours derniers, M. J. Lebas, député-maire de Roubaix, au nom de l'Administration municipale, dans une lettre au président du Conseil, appuyait la requête de l'Union des Syndicats Ouvriers du Nord qui demandait l'inscription aux fonds municipaux de chômage des ouvriers de chez Lemaire et Dillies.

Cette proposition a été approuvée, et voici le communiqué que M. Lebas nous a fait parvenir hier en fin de journée :

« M. Lebas, député-maire de Roubaix, vient d'être informé par M. le Préfet du Nord que, conformément aux conclusions de sa lettre du 26 juillet M. le Ministre du Travail a estimé qu'en raison des circonstances spéciales et de l'acceptation par les ouvriers de ses propositions tendant à assurer la réouverture des Etablissements Lemaire et Dillies, les ouvriers pouvaient être inscrits aux fonds municipaux de chômage.

» En conséquence, les ouvriers des Etablissements Lemaire et Dillies, syndiqués ou non, résidant à Roubaix, sont invités à se faire inscrire au Fonds municipal de chômage, 56, rue Nain, mardi matin 2 août. »

Le Concert des Lauréats des concours du 14 juillet

Le concert annuel des lauréats des concours du 14 juillet, toujours impatiemment attendu par les nombreux amateurs de beau chant, eut lieu hier, par deux fois différentes à 15 heures, puis à 20 heures, à l'Hippodrome-Théâtre, boulevard Gambetta.

Une foule nombreuse remplissait la salle lorsque, sous la présidence de M. Fleuris Vanherpe, entouré de plusieurs conseillers municipaux et de professeurs du Conservatoire, débutèrent les auditions. Tous les lauréats tinrent a prouver, devant le public, qu'ils avaient dignement mérité les prix à eux attribués par les experts et c'est ainsi que les spectateurs purent applaudir successivement : M. Henri Coussement, baryton ; Mlle Ghislaine Elise, soprano ; le jeune André Chalo ; M. Henri Scalbert, ténor ; M. Ernest Vallée, comique-troupier ; MM. Raymond Flament et Henri Coussement, duettistes ; la petite Ginette Bascoul ; M. Henri Pluquet, baryton ; M. Samuel Brabant, chanteur de genre ; Mlle Yvonne Watteau et M. Anatole Huin, duettistes comiques ; M. Alexandre Vassilief, basse ; Mlle Yvette Menart, soprano léger ; la toute petite Françoise Marcel ; M. Maurice Verriest, baryton ; M. Henri Mortier, comique de genre ; Mlle Jeanne Declercq et Amédée Foor, duettistes de genre ; Mme Aline Matton ; Mlle Raymonde Varlet, soprano, Grand Prix de 1938 ; M. Rigobert Luych, comique grime, Grand Prix de 1936.

Après ces diverses productions, le Cercle Artistique Jean-Macé interpréta, dans la perfection le 4e acte de « Faust », le grand opera de Gounod. Les différents rôles furent admirablement tenus par Mmes Vanooteghem-Proisy (Marguerite) ; Réjane Cloetens (Siébel) ; MM. Albert Bocquet (Faust) ; Albert Tambrun (Méphistophélès) ; Henri Pluquet (Valentin). Cette excellente troupe d'amateurs était complétée par des chœurs composés de 30 hommes et de 20 femmes. Une partie de ce succès rejaillit sur le régisseur général et metteur en scène, M. Lucien Désire, admirablement secondé par MM. Charles Vetter, chef de fanfare de scène ; Georges Bauvens, chef d'orchestre. Il y a lieu, également, d'adresser une note spéciale à Mme Bulte-Carpentier ainsi qu'à Mlles Suzanne Spelers et Lucienne Debusschère, pianistes-accompagnatrices.

Le Concours de ballonnets des Commerçants du Centre

Voici les résultats du concours de ballonnets organisé par l'Union des Commerçants du centre, le 3 juillet dernier. Comme on le verra, les distances ne sont pas extraordinaires le premier ayant parcouru 179 km. à vol d'oiseau. Tous ont pris la direction de l'Est, et sont allés atterrir en Belgique. Devant le nombre considérable de cartes revenues, le Comité a décidé d'accorder en plus des prix prévus, le remboursement des frais, soit 2 francs aux 50 cartes classées à la suite :

1er Prix 50 fr. : Ernest Bleuse, Sendrogne (Province de Liége) 179 km. ; 2e prix 30 fr. : Geneviève Renard, Beaufays (Province de Liége) 175 km. ; 3e prix 20 fr. : Francine Willem, Genek (Limbourg belge) 166 km..

Prix de 10 fr. — Jeannine Vernier ; Jeannine Douniaux ; Jacques Usquelis ; Emilienne Thierry-Libert ; Lucien Vallez ; Mme Verin ; Victor Evely ; Paule Béghin ; Pierre Kino ; Albert Ardy ; Gérard Toulemonde ; Mme Lebrun ; Marie-José Duprey ; Paul Ganivet ; Louis Huleu ; Marc Vandendriessche ; Marcel Deflandre.

Cartes remboursables à 2 francs. — G. Demartelaere ; J. Lamboux ; Catteau ; N. Griffaut ; J. Vilain ; M. Badart ; J. Florin ; J. Catteau ; M. Ingiebert ; J. Decock ; A. Malais ; Prévost ; J. Dewasch ; A. Verseldert ; M. Galloo ; J. Fourgous ; J. Jacobs ; G. Fachiaux ; J. Vigot ; A. Jonckheere ; M. Masse ; I. Jonckheere ; C. Collin ; P. Dellong ; J. Deloix ; A. Motte ; N. Bossut ; A. Vantsant ; R. Hespelle ; J. Vanhaverbeck ; T. Delplanque ; F. Wallayes ; M. Debouvrie ; J. Lempereur ; Alricq ; M. Latuy ; A. Motte ; R. Everaerdt ; J. Lorthiois ; N. Deroeux ; Debarge ; D. Casier ; G. Hélin ; Beaucamps ; J. Mullier ; T. Wheys ; J. Vierlinck ; C. Nisse-Despryck ; R. Delespaul.

Les prix seront versés en espèces par M. Brunin, 8, rue du général Sarrail, à partir du mardi 2 août, sur justification d'identité. Le classement complet du concours est affiché chez M. Brunin, et chez M. Willem, 14, contour St-Martin.

LES PROCHAINES FÊTES DU PILE

Le Comité des fêtes du Pile rappelle aux Commerçants qui la Grande Braderie du Pile aura lieu le samedi 27 août dans les rues Jules Guesde, Condé, et Pile. Le Comité fait un pressant appel aux commerçants et les prie de bien vouloir faire un étalage dehors pendant la braderie.

Comme de coutume des primes seront attribuées aux bradeurs.

Le Comité fait également appel aux forains pour la ducasse du Pile qui aura lieu le dernier dimanche d'août.

Un carnaval d'été pour enfants aura lieu le dimanche de la ducasse du Pile et de nombreux prix seront attribués aux concurrents. Mamans ne manquez pas de préparer vos enfants pour ce concours. Un diplôme d'honneur sera en outre attribué à tous les participants. Pour tous renseignements, s'adresser au siège, rue Jules-Guesde.

AU CONDITIONNEMENT DE ROUBAIX

Relevés mensuels comparatifs : Mois de juillet 1936 : Laines peignées, 1.498.364 kgs ; Laines filées : fils peignés, 219.537 kgs ; fils cardés, 47.062 kgs ; Blousses et Laines diverses, 40.959 kgs ; Cotons, Jute, Lin, 273.354 kgs. — Total : 2.079.296 kgs.

Marché à terme de Roubaix-Tourcoing, 92.347 kgs.

Conditionnement, 4.423 opérations ; Titrage, 1.224 opér. ; Dégraissage, 48 opér. ; Essais divers, 132 opér. ; Mesurage, 44 pièces.

Mois de juillet 1937 : Textiles artificiels, 15.612 kgs ; Laines peignées, 693.134 kgs ; Laines filées : fils peignés, 163.835 kgs ; fils cardés, 37.817 kgs ; Blousses et Laines diverses, 49.042 kgs ; Cotons, Jute, Lin, 161.324 frs. — Total : 1.120.764 kgs.

Marché à terme de Roubaix-Tourcoing, 74.556 kgs.

Conditionnement, 2.436 opérations ; Titrage, 1.040 opér. ; Dégraissage, 43 opér. ; Essais divers, 225 opér. ; Mesurage, 12 pièces.

Mois de juillet 1938 : Textiles artificiels, 2.002 kgs ; Laines peignées, 1.172.757 kgs ; Laines filées : fils peignés, 159.937 kgs ; fils cardés, 34.646 kgs ; Blousses et Laines diverses, 64.182 kgs ; Cotons, Jute, Lin, 155.807 kgs. — Total : 1.589.331 kgs.

Marché à terme de Roubaix-Tourcoing, 7.811 kgs.

Conditionnement, 3.489 opérations ; Titrage, 1.110 opér. ; Dégraissage, 36 opér. ; Essais divers, 174 opér. ; Mesurage, 26 pièces.

MALADIES SECRÈTES

Guérison par malade chez lui

D Verhaeghe, Pharm. du Trichon, Rx 9321

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE

Voici les prix pratiqués au cours de la semaine du 25 au 30 juillet :

Bœufs, 9.75 à 12.75, prix extrême 13.75 ; Génisses, 11.25 à 13.50, prix extrême 16.25 ; Taureaux, 8 à 9.75 ; Veaux, 7 à 14.50 ; Moutons, 17.50 à 18.50 ; Porcs, 13 à 14.25.

ON BATIT

Voici les relevés des permis de construire :

M. Driessens, 22, rue de Cassel, de remplacer une vitrine par une fenêtre et effectuer quelques aménagements en son immeuble sis rue de Fontenoy 171 ; M. Paucket, 17, rue de la Providence, de faire percer une porte en façade de son immeuble sis rue de la Providence 15 ; MM. Fréteur Frères, Brasseurs, Capinghem Nordi, de faire percer deux portes en leur immeuble sis bd de Metz 112 ; M. Vergeylen, 2, rue Bois le Duc, de faire clôturer sa propriété sise même adresse. L'alignement sera donné sur simple demande, au moment des travaux ; M. Desmettre, 156, rue de l'Ommelet, de faire remplacer un chassis de façade de son immeuble sis même adresse ; M. George Gaston, 99, rue du Grand Chemin, de faire reconstruire le mur et la toiture d'une dépendance en son immeuble sis même adresse.

M. Gravers, 46, rue L. Decottignies, d'effectuer différents travaux faisant l'objet de sa demande, sous les réserves incluses dans l'avis d'autorisation ; M. Doyen, rue de Leers 11 bis, Cour Coulon 3, de faire construire un débarras en son immeuble sis même adresse ; M. Demyttenaere, 581, rue de Lannoy, d'effectuer différents travaux faisant l'objet de sa demande, sous les réserves incluses dans l'avis d'autorisation ; M. Duquesne, 195, Grande Rue, d'effectuer différents travaux sous les réserves incluses dans l'avis d'autorisation ; M. Van Wynsberghe, 138, rue de Flandre, de faire construire une habitation sur sa propriété sise rue Léon Marlot, sous les réserves incluses dans l'avis d'autorisation ; M. Deberghes, 46, rue de Maufait, de faire construire une habitation sur sa propriété sise rue du Chemin Neuf, sous les réserves incluses dans l'avis d'autorisation ; Madame Leclercq-Delaoutre, 22, avenue Gustave Delory, d'effectuer des transformations intérieures en son immeuble sis 44, bd de Paris

M. Catteau, 37, rue des Fondeurs, d'effectuer différents travaux d'entretien en façade et à l'intérieur de son immeuble sis 35 même rue ; M. Delobelle, Orchies, de faire remplacer des menuiseries et peindre en façade de son immeuble sis rue de l'Epeule 67 ; M. Loridan, Croix, de faire remplacer une porte par une fenêtre en façade de son immeuble sis rue du Pile 61 bis ; M. Sellier, 3, rue de la Halle, de faire construire des dépendances et effectuer des transformations en ses immeubles sis rue de Soubise, 12, 14 ; M. Desmet, 41, rue de Coligny, de faire agrandir une fenêtre en façade de son immeuble sis rue de Coligny 41 ; M. Quatannens, 115, rue Ingres, de faire démolir et rebâtir un mur dans la cour de son immeuble sis rue E. Anseele 104 ; M. Masquelier, 47, Grande Rue, de faire transformer la vitrine de son magasin sis Grande Rue 47, conformément au plan fourni ; Mme Pensson, 540, rue de Lannoy, de faire poser une vitrine en remplacement de trois chassis sis rue de Lannoy 540 ; Automobile Club du Nord de la France, 42, rue du Maréchal Foch, de faire démolir et rebâtir un mur de clôture au droit de sa propriété sis rue du Curoir, sous les réserves incluses dans l'avis d'autorisation.

S.A. Leclercq Dupire, 16, rue de l'Hospice, de faire démolir et reconstruire un immeuble sis rue de l'Hospice 16, sous les réserves incluses dans l'avis d'autorisation; Hospices de Roubaix, 27, rue de Blanchemaille, de faire agrandir le logement du concierge de leur immeuble sis rue de Barbieux 35 ; M. Demolin, 15, rue d'Hem, Lys-lez-Lannoy, de faire démolir un hangar et baisser la hauteur du mur de façade de sa propriété sise rue P. Wante ; M. Voglevale, 53, rue de la Potonnerie, de faire démolir deux immeubles vétustes en sa propriété sis rue de Rocroi 112 ; M. Delobelle, 123, rue de Lannoy, de faire transformer la vitrine, remplacer le garde soleil et peindre en façade de son immeuble sis 50 ; Hospices de Roubaix, de faire supprimer le balcon en façade de leur immeuble sis Grande Place 10 ; Mme Truchet, 10, rue Brézin, d'effectuer quelques transformations intérieures en son immeuble sis même adresse ; Comptoir des Textiles Artificiels, 15, rue de la Gare, de procéder à des aménagements intérieurs en son immeuble sis même adresse ; M. Vandenhove, 148, rue du Caire, de faire construire un débarras en son immeuble sis même adresse ; M. Cornille, rue Beaumarchais 38, de faire construire une fosse d'aisance et un cabinet en son immeuble sis même adresse.

M. Dereu, 45, rue de Cartigny, de faire clôturer un immeuble sis due de Cartigny. L'alignement sera donné sur simple demande ; Mme Govaere, 4, place d'Amiens, d'effectuer différents travaux d'entretien en façade de ses immeubles sis rue de l'Epeule 123, 127, 129, 131 ; M. Gaude, 496, rue de Tourcoing, Marcq, d'effectuer les travaux faisant l'objet de sa demande, sous les réserves incluses dans l'avis d'autorisation ; M. Jacob, 58, avenue J. Jaurès, de faire réparer un pilastre d'entrée à sa propriété sise avenue J. Jaurès 58 ; M. P. Petit, 64, rue de la Gare, de faire percer une porte à l'intérieur de son immeuble sis même adresse ; M. Vandenbrouck, 12, rue de Jemmapes, de faire réparer les menuiseries et peindre en façade de son immeuble sis rue de Flandre 44 ; M. Vandale, 18, rue du Pile, de faire niveler et clôturer un terrain sis bd de Fourmies, 127, conformément à l'avis reçu ; Et. Deleschuse et Cie, 44, rue de Cohem, de faire démolir et reconstruire un mur pour le passage d'une chaudière au droit de leur propriété sise même adresse ; Anciens Et. Screpel, rue de la Tuilerie, de faire remplacer un plancher de bois par un autre en béton armé en leur immeuble sis rue des Filatures

M. Catrice, 39, place de la Fraternité, d'effectuer des transformations intérieures en son immeuble sis avenue Cordonnier 21 ; M. Nolant, 92, rue de Tourcoing, de faire transformer la vitrine, conformément au plan fourni, en façade de son immeuble sis même adresse ; M. Mettegsan, rue de Mons 20, Cour Ducroquet 3, de modifier une vitrine et peindre en façade de son immeuble sis rue Newton 56 ; M. Raquet, 34, rue du Général Sarrail, de faire percer une fenêtre en façade de son immeuble sis rue de Lannoy 98 ; Et. Auguste Lepoutre, 32, rue du Pays, d'effectuer les travaux faisant l'objet de leur demande, sous les réserves incluses dans l'avis d'autorisation ; M. Paul Tharin, 9, 11, rue de l'Alma, d'exécuter les travaux faisant l'objet de sa demande, sous réserves incluses dans l'avis d'autorisation.

Sociétés et Comités

LES ARTISANS REUNIS. — Ce dimanche, de 11 à 12 h., permanence — Lundi, pas de permanence.

AMICALE SEVIGNÉ. — L'Association amicale de l'Institut Sévigné organise le 21 août, une magnifique excursion à Paris-Plage. Prix des places : 52 fr. pour les amicalistes et leur famille ; 58 fr. pour les non amicalistes. Ce prix comprend : le voyage aller et tretour ; le repas dans un restaurant-dancing ; une entrée au dancing ; une entrée à la piscine ; une entrée au Casino.

Pour la location et les renseignements complémentaires, s'adresser 17, rue Monge, à Roubaix, tous les jours à partir de 19 h.

F. N. et MUTUELLE DES COMBATTANTS BELGES. — Ce dimanche, permanence au siège, de 10 à 12 h., Brasserie des Orphéonistes 126, rue de la Gare. — Constitution de tous dossiers et paiement des cotisations pour le second semestre, en raison des congés payés, la prochaine permanence aura lieu le 21 août ; en conséquence, ceux nés en août, septembre, octobre 1893, ainsi que ceux ayant une demande à formuler, voudront bien se présenter ce jour au secrétariat.

CHAMBRE ARTISANALE BELGE DU NORD. — Pour tous renseignements : Fiscalité, comptabilité, assurances, contentieux, litiges, etc... (et pour l'inscription au registre des métiers) s'adresser au secrétariat, 49, rue de la Gare, à Roubaix, tous les jours, de 8 à 12 h. et de 13 à 18 h., sauf le samedi après-midi et le dimanche.

ÉTAT CIVIL

Naissances : Christiane Vanoverberghe, rue d'Alger, 98, cour Scherpereel, 2 ; Gabrielle Lavens, rue de Lille, 203 ; Michel Amand, de Leers ; Pierre Turpein, avenue Alfred Motte, 79, appartement 5 ; Micheline Tanghe, quai de Cherbourg, cour Wallerand, 10 ; Germain Lemaire, rue Weerts, 1.

Publications : Raymond Delaby, maître d'hôtel, rue des Arts, 101, et Marie-Louise Leloire, sp. d'Arras (P.-de-C.).

Décès : Arthu Lrecat, 56 ans, de Croix Adolphe Debaisieux, 78 ans, rue d'Oran, 184 bis ; Marcel Watté, 32 ans, de Sailly-lez-Lannoy ; Philomène Renard, Vve Bossut, 88 ans, rue de Barbieux, 26 ; Gabrielle Delabarre, 43 ans, rue Montgolfier, 90 ; Hortense Hespel, Vve Lecomte, 67 ans, rue Paul Bert, 26 ; Joséphine Dumortier, Vve Guiot, 85 ans, rue de Denain, 87.

WATTRELOS

La Journée du Dimanche

Pharmacien de service jusque lundi à 13 h. : M. Dobritz, 1, rue Carnot, Grand' Place.

Fraternelle des Combattants : Permanence de 9 h. 30 à midi au siège, 15, Grand'Place

Club cynophile : De 8 h. 30 à midi, entraînement et dressage au siège, Café du Paradis.

Salle Le Travail : Permanence de 8 à 11 h. au siège, 190, rue de Tourcoing.

Festivités du Centre, au profit du Dispensaire : Chez tous les cafetiers adhérents, grand jeu de 421 avec 1.000 fr. de prix au profit du Dispensaire. A 15 h., face à la ferme « De la Mairie », démonstration de chiens policiers par le réputé Club cynophile Wattrelosien. Dans la soirée, illuminations du Centre, concerts et bals dans les cafés.

M. Florimond LECOMTE est élu maire de Wattrelos

Samedi soir, à 19 h., le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. F. Lecomte, adjoint, faisant fonctions de maire.

M. Lecomte donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et déclare MM. Seynave Emile, Lecouves Marceau, Rigolle Maurice et Vandenemen Georges, installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M. Lecomte étant le doyen d'âge préside à l'élection du maire et constate en quelques mots qu'il n'est guère plaisant d'être le plus vieux mais s'en console puisqu'il a l'agréable devoir de féliciter les nouveaux élus et de leur souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Après avoir fait désigner le secrétaire de séance, M. Lecomte donne lecture de plusieurs articles de la loi du 5 avril 1884 sur l'élection du maire et invite le conseil à procéder au scrutin secret à l'élection d'un maire.

M. Florimond Lecomte est élu maire de Wattrelos à l'unanimité.

En prenant possession de ses nouvelles fonctions, M. Lecomte, maire, adresse un souvenir ému à la mémoire de son grand et regretté ami Briffaut, près duquel, pendant plus de 26 ans, il fut son principal collaborateur.

Très touché du témoignage d'estime et de sympathie que le Conseil vient de lui donner, M. Lecomte déclare qu'avec l'appui du conseil il espère continuer l'œuvre du grand disparu et la mener à bien, et termine en demandant une minute de silence à la mémoire de M. Briffaut.

Après ce recueillement le conseil procéda à l'élection d'un nouvel adjoint en remplacement de M. Lecomte, élu maire, et c'est M. Paul Lamarque qui fut élu et adressa ses remerciements à ses collègues pour cette marque d'estime.

A l'issue de l'élection du maire, l'excellente Musique Municipale massée sur le perron de la mairie, exécuta la « Marseillaise » et donna ensuite une aubade au nouveau maire et son administration.

Après avoir reçu l'Harmonie, le nouveau maire reçut tout le personnel de la ville, présenté par M. Dusouilier, secrétaire général. M. le maire déclara voir dans le personnel tous ses collaborateurs directs avec qui il veut continuer de travailler pour toujours le mieux être des habitants de son cher Wattrelos.

Un vin d'honneur fut ensuite servi.

⁂

M. Lecomte Florimond qui vient d'être élu maire de Wattrelos est né en cette commune, le 15 février 1856.

Issu d'une vieille famille Wattrelosienne, M. Lecomte est un ancien ouvrier tisserand ayant connu la dure vie des vieux ouvriers, et éleva dignement ses 5 enfants tous mariés.

C'est en 1892 que M. Lecomte fut élu pour la première fois conseiller municipal et depuis près d'un demi-siècle, il siège au conseil municipal sans interruption.

En 1912, quand la majorité du Parti socialiste entra à la mairie, M. Lecomte fut nommé premier adjoint et occupa ce poste pendant 26 ans, à la satisfaction de tous.

M. Lecomte fut l'organisateur des œuvres des consultations de nourrissons, dont il est le président du Comité et l'on connaît les bienfaits que cette œuvre a accompli près des mamans et des nourrissons.

⁂

M. Paul Lamarque, le nouvel adjoint, est né le 24 avril 1878, à Marcq-en-Barœul.

Gérant-administrateur de la Coopérative ouvrière « l'Humanité », M. Lamarque, sympathiquement connu dans la ville et principalement au Crétinier, où il habite depuis plus de 40 ans, est conseiller municipal depuis 1925 et est administrateur des Hospices depuis avril 1937.

Coups et injures à douanier. — Les nommés Taelman Auguste, âgé de 26 ans, bobineur, demeurant à **Herseaux**, et France Mangnier, âgée de 25 ans, soigneuse, demeurant également à Herseaux, passaient au bureau des douanes de la Houzarde, quand ils furent interpellés par la douane pour la visite réglementaire.

Mécontents de cette visite, Taelman voulut frapper le sous-brigadier Raspaut et la dame lui lança des mots les plus injurieux.

Arrêtés sur le champ par les douaniers de service, ils furent conduits à la gendarmerie qui les dirigèrent à la Maison d'arrêt de Lille.

Coups réciproques. — Les nommés Duhayon Georges, 32 ans, demeurant cité du Pinson Vert ; Alice Morel, 31 ans, tisserande, demeurant rue Monge, et Marcel Depaemelaere, 29 ans, demeurant au sentier chenu à Evregnies, ont été gratifiés chacun d'un procès-verbal par le service de police pour coups réciproques.

Au Camp de vacances de la Boutilleria. — Voici les numéros gagnants de la tombola des Camps de vacances :

Garçons :

2482 1648 1935 2394 2148 2384 2042 2165 2312 1758 1711 1947 1465 1551 2366 1602 1473 1464 1590 2293 1936 2342 1993 2341 2338

Filles :

2517 3002 2798 2840 2309 2576 2083 2261 1995 2669 2371 2433 2627 1688 2039 1783 1730 2247 2208 2878 2303 1990 1816 2908 2577

Les lots peuvent être réclamés au camp, le mardi 16 août, jour de la réouverture des camps de vacances.

Amicale Saint-Louis. — Quelques places restent disponibles pour le voyage à La Panne organisé par l'Amicale pour le mercredi 3 août. Les amicalistes, leurs familles et leurs amis qui désirent y participer sont priés de se faire inscrire chez M. A. Deltour, Café de l'Harmonie, Grand Place. Clôture des inscriptions lundi soir.

Service de l'ébouage. — A l'occasion de la fête des Fabricants, la tournée d'ébouage du lundi 1er août est reportée au lendemain mardi.

Congés payés. — Le Comité des fêtes de Saint-Liévin organise pendant la période des congés des jeux gratuits, subventionnés par la ville, dans tous les cafés : Mardi 2 août, jeu de dés chez A. Demoor, débit de tabacs ; mercredi 3 août, jeu de 421, chez A. Peranger, contour Saint-Liévin ; jeudi 4 août, jeu de dés chez R. Cocquel, rue Vallon ; vendredi 5 août, jeu de 421, chez M. Delchambre, rue Vallon ; samedi 6 août, jeu de dés, chez H. Foulon, rue Jules-Guesde ; mardi 9 août, jeu de fléchette, chez P. Gydé, café de la Perche ; mercredi 10 août, jeu de boule, chez A. Lepers, rue Vallon ; jeudi 11 août, jeu de trou-madame chez G. Dufour, A la Plume ; vendredi 12 août, jeu de dés chez C. Vandenbon, rue Jules-Guesde.

Pinsons. — Mardi 2 août, partie de pinsons chez Vanderhaeghe, au Chauffeur, rue Carnot, à Wattrelos, contre Derveaux, de Tourcoing. Pose à 16 h.

Etat Civil. — Naissance : Alain Carrette, rue des Poilus, 2

Décès : Jules Delanoy, 82 ans, carrière Bonte, 9.

CROIX

La Journée du Dimanche

Combattants républicains : permanence au siège, rue H. Ghesquière, de 9 à 11 heures.

Mutilés et Invalides du travail : de 10 à 11 heures, permanence au siège, rue Ghesquière.

Docteur de service : M. Barroyer.

Pharmacien de garde : M. Leuridan, 233, rue J. Jaurès.

Dans la police. — Le « Journal Officiel » annonce que M. Beaudroit, commissaire de police est élevé de la 2e à la 1re classe. Nos félicitations.

Union Mutuelle Croissienne. — Pendant le mois d'août, la permanence du dimanche au café de l'Harmonie, ne fonctionne pas.

Anciens combattants. — La permanence du dimanche, à l'Harmonie, 1, rue de la Gare, est suspendue jusqu'au 31 août.

Pour les vieillards. — Quête faite à l'occasion du banquet de Caisse d'Epargne de chez Boutteville, rue Anatole France 54 : 16 francs, argent de poche.

Concours de pêche. — A l'occasion des conges payés, deux concours de pêche seront offerts par la municipalité, les 6 et 13 août, à 15 heures. Inscriptions et concours gratuits. S'inscrire au siège de la Carpe d'Or de Croix, 19, rue Courbet.

Clique scolaire. — Ce dimanche 31, cours des élèves tambours, fifres et clairons, chez Dutoict, les élèves sont invités à venir avec leurs bérets pour changer les insignes, les cours commencent à 9 h. 30. Lundi, cours des trompettes, à 19 heures. Mardi, répétition générale et réunion de commission.

Camp de vacances et garderies. — Le camp de vacances commencera mardi 2 août. Le rassemblement des enfants aura lieu dans le parc de l'Hôtel de Ville, le matin à 8 h. 30.

En ce qui concerne les garderies, celles ci fonctionneront également à partir du mardi 2 août, de 8 h. 30 à 17 heures.

**Fermeture des burea